

Terrier de Manchester (Nain)

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

Taille

Poids inférieur à 5,5 kg (12 lb). Tous les sujets pesant plus de 5,5 kg (12 lb) seront disqualifiés. On conseille de diviser la classe ouverte (et toute classe à l'exception des chiots) de toute exposition canine de la façon suivante : (a) Poids inférieur à 3,2 kg (7 lb); (b) Poids de 3,2 à 5,5 kg (7 à 12 lb).

Robe et couleur

Poil lisse, court, dense, épais, ferme et brillant; pas doux. Noir de jais et feu acajou ne doivent pas se fondre l'une dans l'autre. Petite tache feu au-dessus de chaque oeil; très petite tache feu sur chaque joue; lèvres supérieure et inférieure de couleur feu s'étendant jusqu'à la gorge et se terminant en forme de V; intérieure des oreilles partiellement feu. Taches feu appelées rosettes sur chaque côté de la poitrine au-dessus des pattes antérieures et plus prononcées chez les chiots que chez les adultes. «Pouce» noir sur le devant de chaque patte antérieure, entre le paturon et le genou. Trait de crayon noir bien net le long du sommet de chaque orteil des quatre pieds. Le reste des pattes antérieures doit être feu jusqu'aux genoux. Le feu des pattes postérieures doit être feu jusqu'aux genoux. Le feu des pattes postérieures doit remonter à l'intérieure de la patte des traits de crayon du pied jusqu'un tout petit peu au-dessous du joint de grasset; extérieur de la patte noir. Présence de feu sous la queue et sur l'anus, mais tout juste assez pour être dissimulé par la queue. Toute trace de blanc dans la robe constitue un défaut sérieux entraînant une disqualification si elle forme une bande ou une tache de 1 cm (1/2 po).

Tête

Longue, étroite, à peau tendue, presque plate, avec une légère dépression le long du front; quelque peu en forme de coin, s'amenuisant vers le nez, sans trace perceptible des muscles des joues avec des pommettes bien placées sous les yeux. Bouche bien horizontale avec mâchoires à lèvres serrées. Truffe noire. Yeux petits, vifs, brillants et le plus noirs possible; placés de façon assez rapprochée; de forme oblongue inclinés à l'extérieur vers le haut; ni proéminents ni enfoncés. Oreilles de grandeur moyenne; attachées haut sur le crâne et plutôt rapprochées; minces, modérément étroites à la base : extrémité en pointe, portées naturellement dressées. Les oreilles larges, étalées, à extrémité obtuse ou en forme de «cloche» doivent entraîner une pénalité sévère; les oreilles écourtées ou manipulées entraînant la disqualification.

Cou

Longueur modérée, mince et gracieux; s'élargissant graduellement vers des épaules inclinées et s'y confondant gracieusement. Absence de fanon; cou légèrement arqué à partir de l'occiput.

Membres antérieurs

Épaules inclinées. Pattes droites et bien en dessous du corps. Pieds compacts, bien arqués, avec ongles noir de jais; les deux orteils du milieu du pied antérieur sont légèrement plus longs que les autres.



Corps

Dos légèrement arqué au rein et s'affaissant à nouveau pour rejoindre la queue à la hauteur des épaules; corps modérément court, avec un rein robuste; poitrine étroite entre les pattes; poitrail profond; côtes bien cintrées derrière les épaules.

Membres postérieurs

Pattes antérieures bien dans l'axe vues de derrière, placées vers l'arrière; jarrets bien descendus. Pieds postérieurs comme ceux d'un chat.

Queue

Modérément courte et plantée à l'endroit où la portion arquée du dos se termine; épaisse à la jonction au corps et s'effilant en une pointe; portée plus bas que le niveau du dos.

Défauts

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but de la race.

Toute trace de blanc dans la robe constitue un défaut sérieux. Oreilles larges, étalées, à extrémité obtuse ou en forme de «cloche» sévèrement pénalisées.

Caractéristiques éliminatoires

Oreilles coupées ou écourtées. Trace de blanc sous forme de tache ou de bande de 1 cm ($\frac{1}{2}$ po) comme dimension la plus importante. Poids supérieur à 5,5 kg (12 lb).

Points accordés par les juges

Tête (y compris les yeux, la truffe et les oreilles)	30
Cou et épaules	10
Corps (y compris la poitrine et la queue)	15
Pattes et pieds	15
Robe	10
Couleur	20
TOTAL	100

Nom de la race: Terrier de Manchester (nain)

Année de reconnaissance: 1889

Année d'effet: January 2004